**Les tubes de l'été**

«Vacances j’oublie tout, plus rien à faire du tout…», tube de l’été chanté par le groupe Elégance en 1982. On ne peut pas dire qu’il colle à la réalité d’aujourd’hui. En effet, en 2019, on se rapproche plutôt de «L’été s’ra chaud» d’Eric Charden, et pas uniquement pour des raisons climatiques ou à cause du réchauffement de la planète mais parce qu’au niveau politique, (suite aux élections du 26 mai dernier) ainsi qu’en matière d’enseignement (dans le cadre du nouveau décret définissant la charge des enseignants), les sujets d’inquiétudes ne manquent pas !

Et tant qu’à parler des tubes de l’été, on pourrait associer l’actualité à certains succès du hit-parade (ou du TOP 50), plus ou moins récents.

GENTIL COQUELICOT (comptine)

Voilà bien une fleur de saison. Tout qui la croise au bord des chemins lors d’une promenade sait qu’elle fane relativement vite. La réalité politique a rejoint la botanique : à peine éclose que la fleur rouge à tige verte a disparu. Rétroacte pour tous ceux qui étaient loin de la Belgique début juillet.

Le PS et ECOLO décident d’associer la société civile en vue de la formation d’un futur Gouvernement pour la Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous répondons à l’invitation, accompagnés des autres «acteurs» du Pacte pour un enseignement d’excellence. Nous avons l’occasion de rappeler nos priorités issues de notre mémorandum et de nos résolutions adoptées au Congrès CSC-E du mois de mai :

- la valorisation des personnels de l’enseignement, non seulement au travers de la réforme de la formation initiale mais aussi en rendant le métier attractif par de bonnes conditions de travail, de justes barèmes, une entrée dans la carrière adaptée, … ;

- l’avenir du qualifiant qui doit constituer un chantier urgent en lien avec le tronc commun ;

- l’avenir de l’enseignement spécialisé, qui doit conserver toute sa qualité et sa spécificité au service des élèves qui y ont réellement leur place ;

- les concurrences et le marché scolaire source de vive inquiétude, car ils touchent la qualité de notre enseignement de plein fouet ;

- la concertation sociale qui doit rester indispensable et nécessaire à tous les niveaux ;

- le refinancement indispensable dans l’enseignement, qui permettra un véritable investissement pour les générations futures.

On sait ce qu’il est advenu de la note présentée aux parlementaires : refus du MR qui ne ferme pas la porte, un «non» catégorique du côté du PTB… Idem pour le CDH qui préfère faire sa cure d’opposition. Retour à la case départ.

Au moment d’écrire ces lignes, les premiers contacts ont lieu entre le PS, Ecolo et le MR. Si tout le monde sait que les discussions risquent d’être longues, personne ne peut en donner l’issue. Ce qui est certain, c’est que l’on assiste à une suite de la campagne électorale : phrases «assassines», tweets à gogo, ... Rien pour apaiser la population. Quand les politiques comprendront-ils qu’il faut passer du «JE» au «NOUS» ? Que la population attend des actes et des décisions fortes ?

L’avenir (proche ou plus ou moins éloigné) nous donnera peut-être des réponses aux questions légitimes que nous sommes en droit de nous poser. Nous serons très attentifs au contenu de la Déclaration de politique communautaire. Les futurs partis au pouvoir devront retenir que les enseignants n’accepteront pas n’importe quoi ni à n’importe quel prix.

LE TRAVAIL, C’EST LA SANTE (Henri Salvador, 1965)

Autre sujet d’inquiétude : l’organisation du travail des personnels de l’enseignement. Lorsqu’il a voté le décret «portant diverses dispositions relatives à l’organisation du travail des enseignants et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux Pouvoirs organisateurs», le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a choisi de confier aux Commissions paritaires (pour l’enseignement subventionné) et au Comité supérieur de concertation (pour WBE Enseignement) le soin de rédiger des règlements de travail cadres.

Du titre du décret, certains n’ont retenu que la seconde partie. En effet, avant même les premières réunions des organes de concertation, certaines fédérations de Pouvoirs organisateurs communiquaient sur les services obligatoires que les enseignants devraient rendre.

De la maternelle au supérieur, l’enseignant ne va plus seulement préparer les cours, les dispenser et assurer leur suivi ; il devra aussi : recevoir les parents à la demande, mettre des spectacles en scène, organiser des voyages, assurer des banquets, ... l’imagination de certains est fertile. Il n’en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres dans le climat déjà chargé de la fin de l’année scolaire. Nous avons réagi en concentrant une centaine de nos militants devant l’immeuble du SeGEC puisque c’est de là qu’étaient parties les lettres incendiaires. Premier coup de semonce avant d’autres actions ? Il est encore trop tôt pour le dire mais la garde ne se rend pas. Au moment d’écrire cet éditorial, la composante de la charge qui pose problème (à savoir le service à l’école et aux élèves) et que le Soir du 3 juillet a justement appelé «l’alinéa fancy-fair» n’est toujours pas réglée. Soyons clairs : nous savons qu’une toute grande majorité d’enseignants s’investit (à tous niveaux d’enseignement) plus qu’il ne le faut pour la qualité de l’enseignement. Nous n’entendons pas nous opposer à ceux-là. Par contre, nous exigeons qu’une liste claire exhaustive et précise des services obligatoires soit négociée. Nous attendons que des balises soient placées (pour plus d’informations, je vous invite également à lire la chronique juridique en fin de ce numéro). Ces balises permettront à ceux qui en font trop de pouvoir dire non ; elles éviteront que demain, un service volontaire devenu subitement obligatoire soit la porte ouverte à une sanction disciplinaire. Cessons d’infantiliser les enseignants.

Sans cela, la chaleur de l’été pourrait faire place à la canicule de l’automne.

Au-delà de ça, l’année scolaire qui commence sera le cadre d’une multitude de projets que nous découvrirons au fur et à mesure. Je voudrais malgré tout lever le voile sur deux d’entre eux.

L’année 2020 sera celle des élections sociales et du renouvellement des ICL dans l’enseignement fondamental subventionné. Leur réussite est un défi important que nous devons tous porter. Dès le mois prochain, le CSC-EDUC ouvrira ses pages à des témoignages d’équipes en place. Dès la rentrée, nous devrons recruter les candidats de qualité pour nous représenter tant dans les CE que les CPPT.

Enfin, nous ne pouvons pas nier l’obligation de réussite en matière d’environnement, de climat et de mobilité. L’école doit être le lieu d’initiatives syndicales dans le cadre de la « transition juste ». A partir du mois prochain, nous donnerons la parole aux enseignants qui, en équipe ou à titre individuel, ont programmé des activités sur ces thèmes. Ils auront l’occasion d’échanger leurs pratiques.

Vous le constaterez, une fois encore le travail ne manquera pas. Je vous souhaite d’ores et déjà une très belle année scolaire ou académique. La CSC-Enseignement est à vos côtés. Notre force, c’est Vous.

 Roland Lahaye